

Compte rendu de la séance du 29 juin 2020

Présents: tous les conseillers sauf R.SOULERIN qui a donné pouvoir
Secrétaire(s) de la séance: Jean-Claude BONNAUD

Délibérations du conseil:

vote taux taxes locales 2020 (N°2020_20)

Etant donné la situation particulière de cette année due à la crise sanitaire, le conseil municipal à l'unanimité décide d'une année solidaire concernant la fiscalité et donc de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Une information sur les taxes sera faite afin de sensibiliser les habitants et d'expliquer le fonctionnement, l'intérêt et l'incidence des taxes sur le budget de la commune

subventions aux associations 2020 (N° 2020_21)

Madame le Maire présente aux élus les propositions de subventions aux associations pour l'année 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer une subvention à :

| | |
|-----------------------------------|-------|
| ADMR : | 200 € |
| ADMR Portes des Monts d'Ardèche : | 80 € |
| Restaurants du Cœur : | 280 € |
| Recycl'art : | 200 € |
| Comité des fêtes de PRUNET : | 100 € |

Vote: unanimité pour

participation aux frais fonctionnement école le Sacré Coeur à Largentière (N°2020_22)

Mme le Maire propose de renouveler la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Largentière à hauteur de 650 €/ enfant pour l'année scolaire 2019/2020.

Vote: 1 abstention, 1 contre, 9 pour

reconduction Transport à la Demande 2020 (2020_23)

Mme Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'intérêt de maintenir le service de transport à la demande du mardi matin pour LARGENTIERE sur le territoire de la commune.

Vote: unanimité pour

renouvellement de la commission communale des impôts directs (N°2020_24)

Madame le Maire rend compte à l'assemblée de la demande des services fiscaux de l'ARDECHE de désigner les membres devant siéger à la commission communale des impôts directs. Le conseil doit désigner 12 titulaires et 12 suppléants et transmettre la liste à M.le Directeur des services fiscaux qui choisira 12 commissaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré propose:

En tant que titulaires:

LIGARY Jocelyn
COCHOUX Jean

ROUVIERE Odette
Marie-José SMETS

ROUVIERE Madeleine
CAFFIAUX Paulette

LEDAUPHIN Michel
Raymond CHAINE

CAR Nicolas
MAURIN Francis

AUVERGNE Dominique
VERZI Vincent

En tant que suppléants:

SOULERIN Gilles
DOMAS Patrice

NOGIER Rolland
CAUSSE Jérôme

GONTARD Laurent
BOURDEAU Michel

PALLICE Maxime
POLITZER Nigel

LANDRAUD Bernadette
BLAISE Monny

CLAUZIER Roland
ROURE Thierry

Vote: unanimité pour

Questions et communications diverses:

Afin de rappeler la présence d'un défibrillateur à la salle polyvalente des panneaux de signalisation vont être posés.

Les 9 et 10 juillet: un groupe de jeunes du SMJ Largentière viendra camper près de l'église

7 juillet: rencontre entre les conseillers départementaux et les élus sur la commune

Un point est fait sur les activités du PNR: un flyer est disponible en mairie

Appel à projets du Département sur les mobilités douces: 3 arceaux à vélos vont être mis à la disposition de la commune

Présentation du Budget Participatif du Département en faveur des jeunes par un conseiller qui participe à l'opération. Les habitants de 11 à 30 ans intéressés qui auraient des idées de projets peuvent les déposer sur le lien suivant: <https://jeparticipe.ardeche.fr> ou contacter Thomas ROSELLO--CAUSSE